

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 3

■ On y était

Olivia Dufour

Un détenu a-t-il le droit d'avoir des droits ?

Page 4

■ Le rendez-vous du patrimoine

Frédérique Perrotin

SOFICA : la campagne 2020 démarre

CHRONIQUE

Page 7

■ Droit du sport

Par le Centre de droit du sport
de l'université d'Aix-Marseille

Chronique de droit du sport (janvier 2018 - février 2019) (3^e partie)

CULTURE

Page 16

■ Bibliophilie

Bertrand Galimard Flavigny

Quelle perspective utilisez-vous ?

ACTUALITÉ

On y était



Un détenu a-t-il le droit d'avoir des droits ? ^{149h2}

Olivia DUFOUR

La défense des droits des détenus est un sujet encore largement méconnu. Et pour cause, les avocats et les juges ne sont entrés que tout récemment dans les établissements pénitentiaires. La documentariste Catherine Richard a suivi le travail de ces avocats spécialisés qui défendent les détenus et présente un documentaire passionnant « Ai-je le droit d'avoir des droits ? ».

« Pour qui je me prends pour vouloir défendre mes droits, pour qui je me prends moi qui ai fait tant de mal, la question est là : ai-je le droit d'avoir des droits ? ». Ainsi débute en voix off le documentaire de 76 minutes réalisé par Catherine Richard intitulé : « Ai-je le droit d'avoir des droits ? ». Celle-ci a voulu montrer comment s'exercent concrètement les droits des détenus en prison. Pendant longtemps, le rôle de l'avocat s'est arrêté au prononcé de la décision contre son client. Et puis, peu à peu, les droits de la défense sont entrés en détention. Cela a commencé par l'arrêt *Marie* du Conseil d'État en date du 17 février 1995 qui a décidé que les décisions des commissions disciplinaires des établissements pénitentiaires étaient susceptibles de recours. Ensuite, la loi du 12 avril 2000 a permis aux avocats d'assister les détenus devant la commission de discipline et enfin, la loi pénitentiaire de 2009 a transformé ce droit de nature réglementaire en droit législatif.

La réalisatrice suit le parcours de 7 avocats spécialisés, tant dans l'exercice de leur métier, que dans des moments plus intimes où ils méditent sur le sens de leur mission. C'est ainsi que l'on croise Étienne Noël, avocat à Rouen, le pionnier, la référence qui tente de trouver une solution d'hébergement pour un client afin de lui éviter de risquer la rétention de sûreté faute d'avoir un domicile. Celui-ci raconte un peu plus loin à l'École d'avocats de Strasbourg comment, en 1995, il a attaqué l'État en responsabilité parce que son client, un jeune homme fragile, avait été placé en détention avec un dangereux criminel et violé pendant trois semaines. Il a obtenu la condamnation de l'État pour faute dans le placement et faute dans la surveillance.

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 3

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces-pa@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonces-gp@lextenso.fr
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces-qj@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

Journal
la loi

annonces-jll@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 34 52 34